Audience Générale du Mercredi 20 juin 2018

PAPE FRANÇOIS

AUDIENCE GÉNÉRALE

Place Saint-Pierre
Mercredi 20 juin 2018

Frères et sœurs, Jésus est venu accomplir la Loi et non pas l'abolir. En quel sens cela peut-il être compris ? Les dix Commandements ont assurément la forme extérieure d'une loi. Cependant la Bible les désigne, non pas comme les « dix commandements » mais comme les « dix paroles » : *Décalogue*. Alors qu'un commandement n'appelle aucun dialogue, la parole, au contraire, est le moyen essentiel de la communication. Une chose est recevoir un ordre, autre chose est comprendre que quelqu'un cherche à parler avec nous. Depuis les origines, le Tentateur suggère l'image d'un Dieu jaloux et possessif. Or, le premier commandement donné à l'homme et à la femme, plus qu'une interdiction, était le moyen qu'un père donnait à ses enfants pour les protéger de l'autodestruction. Nous nous trouvons devant cette alternative : sommes-nous des esclaves ou bien des fils ? Dieu est-il un maître ou un Père ? Ses commandements sont-ils seulement une loi, ou bien contiennent-ils une *parole* ? L'esprit de Jésus que nous avons reçu nous empêche d'accueillir la Loi de manière oppressive. Le christianisme opère ce passage de la lettre de la Loi à l'Esprit qui donne la vie.

Je salue cordialement les personnes de langue française, en particulier les pèlerins venus de Haïti, les jeunes venus du Chablais, en Suisse, et de Nouméa, en Nouvelle Calédonie, ainsi que les pèlerins de Saint Brieuc accompagnés par l'Evêque, Mgr Denis Moutel. Frères et sœurs, rappelons-nous que le monde a

besoin du témoignage de chrétiens à l’esprit filial et non pas d’esclaves de la loi. Donnons ce témoignage par notre comportement dans toute notre vie.

Que Dieu vous bénisse !